Procès-verbal

Séance ordinaire du conseil d’établissement

Date : Mercredi 9 novembre 2021

Heure : 19 h

Lieu : salon du personnel

|  |
| --- |
| Présence : |
| Marie-Eve Turcotte  Marie-Christine Tremblay  Sophie Brillon  Julie Tancrède  Jonathan Gervais  Vicky Bouchard  Christine Bourgeois  Jean-Robin April.  Absents :  Simon Lachapelle  Martin Prud’homme  Pierre-Luc Beaucage |

|  |
| --- |
| 1. Ouverture de l’assemblée   L’ouverture de l’assemblée est prononcée par Madame Vicky Bouchard à 19h04.   1. Adoption de l'ordre du jour   L’adoption de l’ordre du jour est proposée par Sophie Brillon.  CE-21-22-07   1. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2021 et suivis   Les membres du CÉ font quelques corrections dans le procès-verbal.  Le procès-verbal modifié du 6 octobre 2021 est adopté par Sophie Brillon.  Suivi : Calendrier des réunions adopté, retour sur la formation obligatoire par capsule et la façon dont elles sont communiquées et que les prochaines seront aussi mises dans l’invitation des réunions.  CE-21-22-08   1. Parole au public   Aucun public présent.   1. Parole aux invités   Présentation de M. Marc-André Blais, stagiaire de Mme Bouchard, qui est dans le programme de formations des futures directions du FGA. (Formation générale aux adultes)   1. Projet éducatif – présentation du plan d’action 2021-2022 (information)   Présentation du plan d’action par Mme Bouchard. (Voir document) Elle présente aux membres du CE les affiches faites par Nathalie Brugeman, eneignante de maternelle.  Mme Turcotte souligne l’excellent travail de l’équipe de l’école.   1. Affaires courantes    1. Rapport annuel de l’établissement - évaluation du projet éducatif (adoption).   C’est désormais le rôle du Conseil d’établissement d’évaluer le projet éducatif.  Présentation du rapport annuel par Mme Bouchard. (Voir document)  Des modifications ont été recommandées pour plus de précision comme la mention du deuxième et troisième cycle au point 2 de la démarche.  Marie-Eve Trucotte demande s’il est possible de voir le sondage présenté aux élèves et ses résultats. Madame Bouchard en fera la présentation au prochain conseil d’établissement.  Un travail du comité pédagogique a été fait au préalable pour commenter les divers points et une présentation a été réalisée en assemblée générale. Le contexte de pandémie a été nuisible à l’atteinte de certains objectifs. Les moyens ont été révisés par l’équipe-école.  Les membres du CE doivent se positionner sur l’un des 3 codes de couleur pour chacun des objectifs. Vert (en voie de réalisation), Jaune (à surveiller), rouge (action requise).  Objectif 1.1 : évaluation rouge  Objectif 2.1 : évaluation jaune  Objectif 2.2 : évaluation verte  Objectif 3.1 : évaluation rouge  Objectif 4.1 : évaluation verte  Évaluation du plan de lutte pour contrer la violence et l’intimidation  Une offre de formations par la policière communautaire a été présentée aux enseignants. Celles-ci sont adaptées pour tous les niveaux.  Il est mentionné qu’il serait pertinent d’avoir une formation générale pour les parents sur le sujet.  L’adoption de l’évaluation du projet éducatif est proposée par Sophie Brillon.  CE-21-22-09   * 1. Activités éducatives complémentaires (approbation)   Présentation du tableau des activités éducatives complémentaires par Mme Bouchard. (Voir document)  Quelques activités ont été ajoutées par rapport à celui qui avait été présenté à la dernière rencontre.  Il est suggéré par Julie Tancèdre de rendre accessibles ces informations sur le site web par exemple sous forme de grille globale. Or, en raison de la pénurie de personnel Madame Bouchard difficilement comment y arriver. Cette demande pourrait être revue l’an prochain selon la situation vécue.  L’approbation des activités éducatives complémentaires est proposée par Jonathan Gervais.  CE-21-22-10   * 1. Frais chargés aux parents – album des finissants (approbation)   Il est proposé que les parents des élèves de 6e année puissent se procurer un album des finissants pour leurs enfants au coût de 40$.  L’approbation de l’album des finissants est proposée par Marie-Ève Turcotte.  CE-21-22-11   * 1. Aide aux parents (consultation)   Le budget pour l’aide aux parents pour l’année 2021-2022 est de 2439$. Une proposition de conférences en ligne (aidersonenfant.com) a été envoyée par courriel. On discute également de la possibilité de voir une pièce du Théâtre Parminou. L’offre de la fondation Philippe Laprise sur le TDA sera également explorée.  Le point est reporté à la prochaine rencontre.   1. Suivis des comités    1. Bibliothèque   Aucun suivi   * 1. Projet cour d’école   Vu les absences à la rencontre, la formation du comité pour la cour d’école sera reportée à la prochaine rencontre.   * 1. Financement * Bô sapins   L’approbation de la campagne de financement est proposée par Julie Tancrède.  CE-21-22-12   * Classe 503   Un parent a offert un montant d’argent pour l’achat de matériel dans la classe 503.  Les membres du CE discutent longuement des conséquences de l’approbation de ce don. Doit-on permettre de faire un don dans une classe ne particulier ou le don devrait-il être fait pour l’ensemble de l’école? Est-ce une ouverture dans un système à 2 vitesses? Est-ce que la somme du don devrait être limitée si le don n’est pas fait à l’ensemble de l’école? Une vérification concernant l’article 94 de la LIP doit être faite pour s’assurer que nous n’y contrevenons pas.    L’approbation du don est proposée par Sophie Brillon.  CE-21-22-13   1. Information    1. Parole au président   Rien à ajouter     * 1. Parole aux membres * Il est mentionné que le jour de l’Halloween, la seconde porte de l’entrée principale n’était pas barrée ou mal fermée. Un suivi sera fait pour s’assurer de la sécurité des élèves. * Il est mentionné que les multiples des façons de communiquer (agenda, padlet, classdojo, courriels, Facebook, teams, mozaik, kahoot.) sont difficiles à gérer et que ce n’est pas évident pour les parents de s’y retrouver.   La pandémie a amené l’exploration de plusieurs plateformes. Une discussion en équipe-école sera à privilégier pour aborder cette problématique.   * On convient que quelques jours avant les rencontres pour l’élaboration de l’ordre du jour, un courriel sera envoyé aux membres pour permettre aux membres qui voudraient ajouter des points à l’ordre du jour de le faire. * Discussion autour de l’ambiance de travail au sein des rencontres du CÉ. Chaque membre doit pouvoir parler librement sans devoir justifier ses interventions en dehors du cadre du conseil d’établissement. Les membres ont tous la volonté d’en davantage faire preuve de compréhension et d’ouverture l’un envers l’autre. Les rôles et responsabilités du CÉ doivent être respectés.   1. Parole au représentant du comité de parents   Mme Turcotte rendra disponible le document « Les lendemains du comité de parents » afin de permettre d’informer les membres et parents.   * 1. Parole à la représentante du service de garde   Madame Bouchard prend la parole en l’absence de la technicienne. Elle mentionne qu’il y a beaucoup de manque de personnel pour le motif absence maladie (test, covid et autres). Les bulles-classe du diner seront jusqu’au 26 novembre, mais quelques enseignants se sont portés volontaires pour protéger les bulles.   * 1. Parole à la direction   Elle remercie d’avoir ouvert le point sur l’ambiance.   * 1. Levée de l’assemblée (à 22h58)   Autres sujets   1. Situation COVID-19   Les parents ont été heureux d’être informés de la situation COVID via la rencontre Teams. Discussions sur la pertinence d’aviser les parents de tous les cas répertoriés sur le site internet gouvernemental, des cas par école ou non (dans les cas où l’élève n’était pas à l’école lors de la période contagieuse).  Marie-Christine Tremblay en remplacement de  Pierre-Luc Beaucage Vicky Bouchard  Président du conseil d’établissement Directrice |